LES RENDEZ-VOUS JURIDIQUES

17 JANVIER 2018

LES RÉSEAUX SOCIAUX : LA VIEILLE JUSTICE LÉGALE C. LA NOUVELLE JUSTICE SOCIALE

Notre prochain *Rendez-vous juridique* de janvier 2018 propose une réflexion sur l'effet exponentiel que procurent les réseaux sociaux lorsque certains y ont recours pour exprimer leurs frustrations, voire pour dénoncer des comportements illicites.

De tels comportements peuvent sembler être un désaveu de la justice « traditionnelle », que ce soit en droit criminel ou dans d'autres domaines. Ce phénomène signifie-t-il que les « victimes », ne se sentant pas appuyées par le système juridique étatique, en viennent à préférer une forme de justice « grand public »?

SALON FRANÇOIS-CHEVRETTE

Salle A-3464 3101, chemin de la Tour Faculté de droit Université de Montréal

Conférence: 17 h 30

Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire du Barreau du Québec pour une durée de 1 h 30.

Une attestation de participation représentant 1 h 30 de formation sera transmise aux notaires.

CONFÉRENCIERS

MME ISABELLE RICHER
Journaliste, Radio-Canada

M. KARIM BENYEKHLEFProfesseur, Faculté de droit, Université de Montréal

MME ANNE-MARIE BOISVERT *Professeure, Faculté de droit, Université de Montréal*

M. PIERRE LAROUCHEProfesseur, Faculté de droit, Université de Montréal

M. PIERRE NOREAUProfesseur, Faculté de droit, Université de Montréal

PRIX

Diplômés de la Faculté: **25** \$ Admission générale: **50** \$

Pour informations et inscription : droit.umontreal.ca/activités/

Université de Montréal